

Mastère en Droit de l'environnement et de l'aménagement des espaces (LMD)

Université : de Carthage	Mastère de recherche	Droit de l'environnement
Établissement : FSJPS Tunis		

Responsable du mastere : CHIKHAOUI Leïla

Identification du parcours proposé

1-1- Rattachement du parcours

Domaine de formation	Droit de l'environnement
Mention(s)	Droit public et/ou droit privé
Parcours (ou spécialité)	Mastère de recherche en droit de l'environnement et de l'aménagement des espaces
Date de démarrage de la formation	1 ^{er} octobre 2013

Il s'agit d'un mastère créé la première fois en 1997 sous l'intitulé « *Mastère en droit de l'environnement et de l'aménagement des espaces* », dirigé jusqu'en 2006 par la professeure Soukeina Bouraoui, puis de 2006 à 2011 par le professeur Wahid Ferchichi.

Il a été refondu en 2012 sous la forme « *LMD* » avec le nouvel intitulé « *Mastère en droit de l'environnement* ». Le cursus est de 24 mois, dont 18 mois de cours et 6 mois de rédaction d'un mémoire.

1-2- Objectifs de la formation et pré-requis

Le mastère de recherche en droit de l'environnement et de l'aménagement des espaces est avant tout destiné aux étudiants qui envisagent de se consacrer à la recherche (thèse en droit) et/ou à l'enseignement (assistant, maître-assistant, maître de conférences, professeur). Il est également ouvert aux étudiants qui souhaitent approfondir leurs connaissances juridiques tout en conservant une approche pluridisciplinaire.

- Former les étudiants en droit de l'environnement et de l'aménagement des espaces.
- Permettre aux étudiants une meilleure connaissance de ce droit dans le système juridique tunisien, mais également dans les systèmes français, européen et international.
- Enrichir la banque de données de la bibliothèque de la FSJPS de Tunis, grâce aux travaux de recherche diplômants (mémoires de recherche) des étudiants, réalisés dans les différents domaines liés à l'environnement et à l'aménagement des espaces en Tunisie et dans le monde : ainsi, depuis sa création le mastère a fourni à la bibliothèque plus de 200 mémoires de recherche et 2 thèses de Doctorat ; en outre, pour faciliter la recherche, le mastère est doté d'un *Centre de droit de l'environnement et de l'urbanisme* au sein de la bibliothèque de la FSJPS de Tunis, qui regroupe les références relative à la branche et comporte une salle

particulière de lecture et de travail. Le centre est équipé d'ordinateurs avec accès au réseau internet et bientôt à un réseau wifi permettant le renforcement des capacités des étudiants dans la recherche numérique en plus de la recherche documentaire classique.

- Permettre aux étudiants l'accès à la pratique environnementale et urbaine en Tunisie et à l'étranger et ce, par l'organisation de séminaires animés par des praticiens, parmi lesquels on peut rappeler les suivants :

- Les industries agroalimentaires et la protection de l'environnement (1998) ;

- Les aires protégées en droit comparé (2000) ;

- Le patrimoine naturel et culturel (2004) ;

- La constitutionnalisation de la protection de l'environnement (2006) ;

- Nucléaire et environnement (2009) ;

- La gestion intégrée de la zone côtière (2009) ;

La plupart des actes de ces différents séminaires ont été regroupés, actualisés et publiés ; ils sont disponibles au Centre de droit de l'environnement et de l'urbanisme.

1-3- Conditions d'accès à la formation et pré-requis

Licence admise pour l'accès au mastère

Être titulaire d'une Licence Fondamentale ou ancienne maîtrise en droit (à concurrence de 90%) et/ou d'une Licence appliquée en droit public (à concurrence de 10%) ou d'un diplôme reconnu équivalent par les structures compétentes de la Faculté.

Nombre prévu d'étudiants répartis sur les années d'habilitation

35 étudiants

.....

1-4- Perspectives personnelles du parcours

Recherche scientifique – carrières d'enseignement universitaire, du secteur public (administration, magistrature) et du secteur privé (avocat, conseil juridique).

1-5- Perspective académique du parcours

Thèse de Doctorat en droit.

Publications

Depuis sa création le mastère a enrichi la bibliothèque environnementale grâce à diverses publications, parmi lesquelles :

- *Les industries agroalimentaires et la protection de l'environnement*, sous la direction de S. Bouraoui et M. Prieur, Publications de la Faculté des Sciences Juridiques de Tunis et l'Agence de l'Université Francophone, 2001 ;

- *Les aires protégées en droit comparé*, sous la direction de S. Bouraoui et M. Prieur, Publications de la Faculté des Sciences Juridiques de Tunis, WWF et CIDCE, 2001

- *Le patrimoine culturel et naturel ; unité de notions et diversité des régimes de protection*, ouv coll en l'honneur de Michel Prieur, propos introductifs de S. Bouraoui, Publications de la Faculté des Sciences Juridiques de Tunis, 2009.

Descriptif détaillé des programmes de formation

Semestre 1

N°	Unité d'enseignement	Nature de l'UE (Fondamentale / Optionnelle)	Élément constitutif d'UE (ECUE)	Volume horaire semestriel (14 semaines)				Crédits		Coefficients		Régime d'examen	
				Cours	TD	TP	Séminaires	ECUE (le cas échéant)	UE	ECUE (le cas échéant)	UE	Contrôle continu	Régime mixte
1	Principes généraux du droit de l'environnement	Fondamentale		22 h			22 h	7			3		X
2	Droit de la diversité biologique	Fondamentale		22 h			22 h	7			3		X
3	Droit des ressources naturelles	Fondamentale		22 h			22 h	6			3		X
4	Droit du développement durable	Fondamentale		22 h			22 h	6			3		X
5	Le droit des pollutions et nuisances	Optionnelle		22 h			22 h	4			2		X
Total				110 h			110 h	30			14		

- NB :**
- Les enseignants titulaires des cours assureront dans tous les semestres du mastère à la fois les cours et les séminaires : 44h/semestre ; dans certains cas, l'enseignement pourra être assuré à la fois par un professeur local et un professeur invité.
 - Le régime d'examen est mixte. La note définitive de la matière (fondamentale ou optionnelle) sera comptabilisée de la manière suivante : 70% examen final et 30% séminaires (exposés, devoirs, etc.).
 - C'est l'étudiant qui aura à choisir pour chaque semestre entre l'une des deux matières optionnelles (5 et 6) qui lui sont proposées.

Semestre 2

N°	Unité d'enseignement	Nature de l'UE (Fondamentale / Optionnelle)	Élément constitutif d'UE (ECUE)	Volume horaire semestriel (14 semaines)				Crédits		Coefficients		Régime d'examen	
				Cours	TD	TP	Séminaires	ECUE (le cas échéant)	UE	ECUE (le cas échéant)	UE	Contrôle continu	Régime mixte
1	Droit international de l'environnement	Fondamentale		22 h			22 h	7			3		X
2	Droit des pollutions marines	Fondamentale		22 h			22 h	7			3		X
3	Droit du patrimoine en Europe	Fondamentale		22 h			22 h	6			3		X
4	Les instruments financiers et fiscaux dans le cadre du DD	Fondamentale		22 h			22 h	6			3		X
5	L'écologie urbaine (ou)	Optionnelle		22 h			22 h	4			2		X
6	La responsabilité environnementale	Optionnelle		22 h			22 h	4			2		X
Total				110 h			110 h	30			14		

Semestre 3

N°	Unité d'enseignement	Nature de l'UE (Fondamentale / Optionnelle)	Élément constitutif d'UE (ECUE)	Volume horaire semestriel (14 semaines)				Crédits		Coefficients		Régime d'examen	
				Cours	TD	TP	Séminaires	ECUE (le cas échéant)	UE	ECUE (le cas échéant)	UE	Contrôle continu	Régime mixte
1	Droit nucléaire	Fondamentale		22 h			22 h	7			3		X
2	Droit de l'urbanisme	Fondamentale		22 h			22 h	7			3		X
3	Droit du patrimoine culturel mondial	Fondamentale		22 h			22 h	6			3		X
4	Contentieux judiciaire de l'environnement	Fondamentale		22 h			22 h	6			3		X
5	Procédures et mécanismes spécifiques (ou)	Optionnelle		22 h			22 h	4			2		X
6	Contentieux public de l'environnement	Optionnelle		22 h			22 h	4			2		X
Total				110 h			110 h	30			14		

Semestre 4

N°	Unité d'enseignement	Nature de l'UE (Fondamentale / Optionnelle)	Élément constitutif d'UE (ECUE)	Volume horaire semestriel (14 semaines)				Crédits		Coefficients		Régime d'examen	
				Cours	TD	TP	Autres	ECUE (le cas échéant)	UE	ECUE (le cas échéant)	UE	Contrôle continu	Régime mixte
Mémoire de Fin d'Études									30				

2- **Descriptif du mémoire de recherche ou du stage de fin d'études du mastère professionnel**

Soutenance de mémoire (30 crédits)

4- Interliaisons entre les semestres du parcours, passerelles(*), évaluation et progression

Moyenne générale : 10/20

Crédits : S1 = 30

S2 = 30

S3 = 30

S4 = 30